

Entre

Magazine de Chauvigny • juillet 2025 • n°39

Nous



Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE
Ville ambassadrice
du don d'organes

CHAUVIGNY



jeune depuis 10 siècles

PLONGEZ DANS LE PASSÉ

LE TRÉSOR PERDU D'ALIÉNOR

UNE EXPÉRIENCE ASSASSIN'S CREED EN RÉALITÉ AUGMENTÉE DANS LA VIENNE



Assassin's Creed TM & © Ubisoft. Entertainment All Rights Reserved

TÉLÉCHARGEZ ICI



POITIERS - CHÂTELLERAULT - CHAUVIGNY - LOUDUN - LUSIGNAN - MONTMORILLON

WWW.TRESOR-PERDU-ALIENOR.COM



édito



Le 7 avril dernier, avec plusieurs de mes collègues élus, j'avais le plaisir et l'honneur d'accueillir monsieur le Préfet de la Vienne, Serge Boulanger, accompagné de son Secrétaire Général, monsieur Etienne Brun Rovet, pour faire un tour d'horizon des actions et projets portés par la collectivité.

Quelques jours plus tard, la presse traitait, concernant cette visite :

« Pour le Préfet, Chauvigny serait un modèle à suivre ».

Si tout n'est pas parfait bien évidemment, il est rassurant d'entendre de la bouche du 1^{er} représentant de l'Etat, que le travail réalisé depuis des années par les équipes municipales, va dans le bon sens et confirme le rôle de notre cité, comme pôle ressource majeur du secteur Est de Grand Poitiers.

Dans un contexte budgétaire et économique tendu, la stratégie de développement locale se doit de déterminer les priorités utiles aux chauvinois. Des choix sont à faire, quelquefois difficiles compte tenu des sollicitations nombreuses et souvent pertinentes, mais nous les faisons et les assumons, eu égard à nos capacités financières et toujours dans l'intérêt du plus grand nombre.

Après avoir bénéficié de plusieurs reportages télévisuels tout au long de l'hiver, la saison estivale s'annonce très prometteuse avec un agenda des manifestations très riche. Au-delà des

temps forts habituels (14 juillet – Fête médiévale ...) le Festival des Temps d'Arts s'installe de nouveau cette année au cœur de la cité médiévale ; vous allez pouvoir profiter d'une nouvelle création de la Compagnie Plein vent, sous forme d'une déambulation dont le contenu vous est détaillé un peu plus loin dans le magazine.

Le sport et le cyclisme en particulier, seront également à l'honneur. En juillet, avec le passage, du Tour de France féminin et, fin août, avec l'accueil du départ d'un contre la montre décisif du Tour du Poitou-Charentes.

Je vous souhaite, avec l'ensemble de l'équipe municipale, un été joyeux, ressourçant et enrichissant, et d'excellents moments de détente à Chauvigny.

Gérard Herbert
Maire de Chauvigny,
Conseiller départemental de la Vienne

sommaire

4. A la Une

- Un budget « *complexe mais ambitieux* »
- Chauvigny investit pour vous

6. Territoire

- Les Tap, c'est fini !
- La mobilité déploie ses aides
- Ils sont vos délégués de quartiers
- Obtenez votre identité numérique en mairie
- Les grands chantiers suivent leur cours
- Ils s'occupent de vos extérieurs
- Ces berges à entretenir...
- Logement social : Gâte-Râpe et Villeneuve hâtent le pas
- Les composteurs collectifs débarquent
- Les points perdus sur la route se récupèrent au Peuron
- Le don d'organes, parlons-en !

17. Regard

- Dans les pas d'Améthyste...

18. Culture

- Culturellement vôtre
- Festival Les Temps d'Arts (24 juillet-2 août)
- Patrimoine et Gourmandise (19 septembre)

20. Sport

- Ô les filles, haut les filles !
- Le « TPC » joue la montre

22. Talent

- De paille et de paillettes

23. Tribune

24. Temps forts de l'été 2025



Un budget « complexe mais ambitieux »

C'est dans un contexte économique et financier tendu que le conseil municipal de Chauvigny a voté son budget 2025, le 14 avril dernier. Les collectivités territoriales paient un très lourd tribut à la Loi de Finances, finalement adoptée, qui prévoit à leur détriment un prélèvement de 2,2 milliards d'euros.

Hélas, Chauvigny n'échappe pas à la règle du déséquilibre. D'un côté des dotations et subventions en baisse de la part de l'Etat, à peine compensées par la revalorisation locative des bases d'imposition. De l'autre, précise Gérard Delis, « un budget qui subit des hausses importantes sur des

dépenses incompressibles : le prix du gaz, la cotisation employeur sur la masse salariale, le coût des assurances... La conséquence de tout cela, poursuit l'adjoint aux Finances, est que les marges de manœuvre et l'épargne disponible pour l'investissement diminuent. Il nous faut donc rester très vigilants car il est probable que cette tendance se confirme au-delà de 2025. »

A la lumière de ce constat, l'élaboration de la section de fonctionnement du budget 2025 s'est révélée complexe. « Nous avons demandé aux services un effort sur les crédits qui leur sont alloués pour accomplir leurs missions, éclaire le directeur général des services, Christophe Morineau. Ce n'était pas forcément facile à concrétiser car les prix des prestations et des matières premières, eux, ne sont pas en baisse. Mais tout le monde a joué le jeu. » Cet effort, la municipalité l'a également demandé aux associations locales. Avec, en retour, une écoute et des réactions des plus positives. « Le travail des

bénévoles est formidable, précise le maire, Gérard Herbert. Les responsables associatifs sont pleinement conscients des contraintes de la collectivité en matière de subventions et tout aussi reconnaissants que nous leur mettions régulièrement à disposition équipements et personnels... »

Une situation financière saine

Malgré un climat économique et financier instable, le budget 2025 réalise le tour de force d'être toujours aussi ambitieux en termes de projets d'investissements. « La situation financière de la commune reste saine avec une gestion, sur la période 2014-2024, qui a contribué à stabiliser l'endettement, indique Gérard Delis. Les excédents budgétaires précédents, pour lesquels nous avons été prudents, nous permettent d'envisager des investissements à la taille d'une commune de 7 000 habitants, à condition que nous les étalions dans le temps. » Ledit budget, qui est le dernier de la mandature, prévoit ainsi des réalisations effectives immédiates et permet d'anticiper les projets à venir.

Il a dit

Notre devoir est de travailler pour l'avenir et de faire en sorte que notre commune, qui constitue le pôle d'équilibre sur le territoire Est de Grand Poitiers, conserve son attractivité.

Gérard Herbert, maire



Chauvigny investit pour vous



Focus sur les investissements inscrits au budget, hors travaux courants sur le patrimoine et acquisition des matériels pour les services...

- Dernière tranche de restauration de l'église Saint-Pierre-les-Eglises, joyau patrimonial de la commune,
- Livraison, dans le dernier trimestre de l'année, de la nouvelle bibliothèque sur le site du Centre d'Animation Populaire (CAP) et du chantier de rénovation thermique du théâtre Charles-Trenet. Rappelons que ces réalisations sont soutenues par des subventions « fonds

verts » et le syndicat Energies Vienne, au titre des améliorations de performance énergétique du bâti,

- Mise en œuvre de la vidéo-protection des voies publiques, actuellement au stade des autorisations de travaux.

Des études opérationnelles sont également déclenchées sur d'autres projets afin d'inscrire le début de leur réalisation dès 2026...

- Rénovation des équipements (vestiaires et club house) du stade André-Vouhé,
- Programme de rénovation du

cinéma Rex, équipement incontournable de la vie culturelle municipale,

- Réhabilitation d'un bâtiment en déshérence sur le site du CAP, en vue de l'installation d'un espace numérique partagé,
- La ville étudie également la construction d'une cuisine scolaire centrale sur un terrain lui appartenant et situé sur la zone de Peuron, ainsi qu'une diversification des équipements de loisirs à destination principalement des jeunes. Outre la création d'un terrain de basket 3X3 au CAP, la réalisation d'un pump track est à l'étude.

Il a dit

Depuis deux ans, nous apportons une attention tout particulière à l'inscription de nos projets dans une logique pluriannuelle. Cette démarche prospective nous per-

met de ne mobiliser, sur une seule année, que les moyens qui nous sont nécessaires et de gérer le recours à l'emprunt au plus près des besoins réels de trésorerie. En outre, le fait de bien penser les projets en amont, ajouté

à la labellisation « *Petite Ville de demain* » dont s'honore Chauvigny, permet d'obtenir des financements d'Etat intéressants.

*Christophe Morineau,
directeur général des services*



Les Tap, c'est fini !

Au relais des Temps d'activités périscolaires (Tap), qui vivent leurs derniers jours d'existence, les quatre écoles de Chauvigny proposeront, dès la rentrée, des garderies déclarées, animées par les personnels des établissements.

Evaluations et formations ont débuté, elles se poursuivront aussi longtemps que nécessaire. Avant même que ne sonne la fin de la récré pour les Temps d'activités périscolaires, la municipalité de Chauvigny a entériné le choix de confier aux personnels des écoles de Jean-Arnault, des Guiraudières, de Villeneuve et de la Varenne le soin d'assurer l'accueil et l'animation périscolaire proposés dès la rentrée par les

quatre établissements. « *Nous ne ferons donc plus appel de façon régulière à des prestataires extérieurs* », précise Lysiane Greffier, adjointe en charge de l'Éducation et de l'Enfance, qui ajoute que la montée en compétences souhaitée concernera à peu près 80% des agents. Dans le cadre de ces garderies déclarées, notamment à la pause méridienne et le soir après la classe, les animations seront plurielles, allant du sport à la musique, en passant par les travaux manuels ou la lecture.

Notons que l'« *animation* » est au cœur des préoccupations de la Mairie, s'inscrivant comme l'un des fondements de sa politique éducative en direction des jeunes. Une première

session de Bafa de territoire a ainsi été ouverte à destination d'habitants de Chauvigny et de ses environs potentiellement intéressés par une carrière dans l'accueil, l'animation et l'encadrement, par exemple en centre de loisirs. Ladite session est en cours, une seconde est à l'étude pour une mise en place avant la fin de l'année.





La mobilité déploie ses aides

Envie de vous déplacer plus « proprement » ? D'optimiser votre temps ? D'aller au boulot à moindre coût ? Achat ou location de vélo électrique, covoiturage... Grand Poitiers peut vous aider !

Nul n'ignore aujourd'hui les avantages procurés par la très fréquentée ligne 33 de Vitalis et les liaisons quotidiennement assurées (18 à partir de la rentrée) en direction et en provenance de Poitiers. Plus rares sont sans doute les habitants du Chauvinois à connaître l'étendue de l'offre mobilité déployée par la communauté urbaine au service de ses administrés.

Prenons l'exemple du covoiturage. Sachez qu'en faisant appel à l'une des trois plateformes partenaires de Grand Poitiers (Karos, BlaBlaCar Daily ou Mo-

bicoop), vous pouvez bénéficier d'une réduction drastique du coût de vos déplacements sur le territoire communautaire. Le trajet Chauvigny-Poitiers à 2€ ne vous coûtera ainsi que 0,50€. Intéressant, non ? Pour vos petits trajets en ville, vous aimez les déplacements encore plus doux ? Pas de souci. Grand Poitiers et son dispositif « Cap sur le Vélo » encouragent la location de vélos à assistance électrique (VAE) pour tout type d'usage. Attention : le tarif, solidaire, est fonction du quotient familial. L'abonnement est, lui, d'un mois renouvelable. Anticipez : la liste d'attente est longue, mais le vélo peut être livré chez vous.

Du coup, pourquoi n'achèteriez-vous pas ? A ce jour, quelque 4 500 habitants de Grand Poitiers sont équipés d'un VAE en partie subvention-

né par la collectivité. Chaque année, au printemps, ce sont ainsi 1 000 chèques de 250€ environ qui sont délivrés aux particuliers envisageant l'achat d'un tel vélo chez un vélociste partenaire. Certains sont présents sur la commune. Notez toutefois que la demande dudit chèque doit être réalisée avant toute acquisition.

Nouveauté : pour les quotients familiaux inférieurs à 1 000€, le montant de l'aide passe à 400€. En outre, un seul chèque par foyer fiscal pouvait jusque-là être alloué. Plusieurs personnes d'une même famille peuvent aujourd'hui en bénéficier. Enfin, dernière « révolution », le renouvellement de l'aide sera désormais possible au bout de trois ans.

Infos sur www.grandpoitiers.fr.



Ils sont vos délégués de quartiers



Les délégués de quartiers sont des acteurs de la politique de proximité. Ils sont vos interlocuteurs privilégiés, médiateurs entre les habitants et la municipalité.

Vous avez des questions à poser sur la vie de la cité ? Des remarques à formuler ? Des idées à soumettre ? Les délégués de

quartiers sont là pour vous servir, faire le lien avec les élus et les services compétents de la commune.

Leurs missions ? Transmettre toute situation constatée sur l'espace public, vous rencontrer, vous écouter et faire remonter les propositions de changement et d'amélioration que vous aurez vous-mêmes faites. L'accueil

des nouveaux arrivants et la promotion de l'action municipale auprès de la population font également partie de leurs attributions. Ces bénévoles sont plus d'une trentaine à officier à Chauvigny. N'hésitez pas à les solliciter... Et de votre côté si vous souhaitez devenir délégué(e) de quartier, n'hésitez pas à contacter la mairie.

CENTRE-VILLE

LAVAUD Evelyne
GUÉRIN Luc
PERRAUX Sylvie
LECOUTURIER Arnaud
LUCZACK Dominique
LEGERON Cathy

CITÉ MÉDIÉVALE - LA BARRE

DESHOULIÈRES Claudie
LAURENT Jean-Jacques
BRANCHEREAU Dominique
CHATELAIN Jean-Charles
BARBEAU Thierry
RAFALSKI René

LES GUIRAUDIÈRES – PEURON – LE BREUIL – BASSES PLANTES

BAIZE Jean-Paul
MILON François
DUBOIS Bernard
BERTAUX Patricia
DECOURT Maud
RODIER André
PLAUD Jacky

LE BOURG – LA CARONNIÈRE

AUDIGUE Frédéric
QUINTARD Michel
GAUDIN Alain

L'ESPINASSE

CAILLEAU Laurent
PERROT Valérie

VILLENEUVE – MOULIN MILON

RICHARD Michèle
BALBOUS Jean-Louis
LANCEREAU Gilles
MORISSET Jean-Luc
GUIMBAUD Gilles
JOLY Fabrice

POUZIIOUX

JESSIN Christine



Obtenez votre identité numérique en mairie

Grâce à l'application France Identité, vous pouvez créer, directement en mairie, votre propre identité numérique. Présentation conjointe de Geneviève Mazeau, agente en charge de la délivrance des titres d'identité, et Gérard Delis, adjoint délégué à l'Etat civil...

Pour qui ?

L'application France Identité est utilisable par toutes les personnes majeures possédant une carte nationale d'identité (au format carte bancaire) et

un smartphone compatible.

Pour quoi ?

Gratuite, facultative et révocable à tout moment, cette application permet :

- de fournir un justificatif d'identité à usage unique. Terminés les scans de carte d'identité.
- d'accéder à plus de 1 400 services en ligne à partir d'un compte unique.
- de prouver votre identité ou votre droit à conduire, facilement et de manière sécurisée. Activable en ligne, pour des

usages de proximité, avec ou sans partage de vos données.

Comment ?

La certification de l'identité numérique s'obtient en mairie, après une vérification d'identité par la comparaison des empreintes. Un SMS vous informe de son activation. Sa validité est de cinq ans.

Pour en savoir plus

Renseignez-vous à la mairie ou scannez le QR Code sur l'application « France Identité »

france-identite.gouv.fr



Les grands chantiers suivent leur cours

Lancés en début d'année, les chantiers de la Bibliothèque et du Théâtre Charles-Trenet vont bon train. Rue de la Paix, la déconstruction de l'ancienne maternité débute. Point d'étape.

La bibliothèque et le théâtre en octobre

Après une première phase vouée à la démolition et au désamiantage de l'ancienne halte-garderie, le chantier de la future bibliothèque et de ses 220m² de plain-pied, confié à la maîtrise d'œuvre de l'atelier Escal'Architecture de Poitiers, est passé à la vitesse supérieure. Au menu des réjouissances : gros œuvre, voirie et réseaux divers. Fin prévisionnelle des travaux : octobre 2025.

Au théâtre Charles-Trenet, c'est

l'agence C+M Architectes qui est à la manœuvre. Débutés aux premiers jours de mars, les travaux de remplacement du bardage bois sur les façades est, nord et sud et des huisseries sont actuellement menés, sans contrarier la programmation culturelle qui suit son cours. Le gros des travaux intérieurs sera quant à lui réalisé de fin juin à fin juillet, après les dernières représentations de la saison culturelle. Livraison prévisionnelle du chantier : octobre 2025.

Premiers coups de pioche rue de la Paix

Le projet de construction d'une résidence autonome pour personnes âgées rue de la Paix est en marche. Les travaux de déconstruction de l'ancienne maternité, où

doivent être aménagés les vingt logements (dix T2, dix T3) de la future résidence, ont débuté le 2 juin et devraient se poursuivre jusqu'après la rentrée de septembre. C'est l'entreprise Pascault Démolition d'Availles-en-Châtellerauld qui est en charge de ce chantier.

Une phase de fouilles archéologiques suivra. Le bailleur Ekidom a lancé une consultation en ce sens. Ce n'est qu'à son issue que seront lancées la reconstruction du nouveau bâtiment et la réhabilitation de la partie du site conservée, appelée à accueillir trois logements sociaux conventionnels (un T3 et deux T1bis). Celle-ci devrait démarrer aux premiers jours de 2026. Une livraison... courant 2027 est à cette heure l'hypothèse la plus plausible.



Ils s'occupent de vos extérieurs

Les neuf agents du service des espaces verts sont quotidiennement à pied d'œuvre pour embellir et entretenir les extérieurs de la commune. Le tout dans le respect de l'environnement et du plus précieux de ses trésors : l'eau.

Depuis mars, il suscite l'intérêt, souvent la curiosité, parfois l'admiration des usagers du rond-point de la route de La Puye. Au moins le papillon qui y déploie ses ailes ne laisse-t-il personne indifférent. Pari gagné pour le service des espaces verts, à qui l'on doit cette réalisation en acier de récupération.

Convenons-en, tous les giratoires de la commune ne sont pas ainsi régulièrement agrémentés de

créations artistiques. Plantes et fleurs en sont les hôtes principaux. Plutôt des vivaces, reconnues moins gourmandes en eau que les annuelles et donc plus respectueuses de la ressource naturelle. « *De la même façon, explique Vincent Gryson, le chef de service, pour le vert, nous privilégions le tapis de sédum, beaucoup plus économe en eau que le gazon de prestige.* »

Ah, l'eau ! La source de toutes les attentions. Sa bonne gestion ? Une priorité d'action. Les espaces verts sont rôdés. « *Pour prévenir les effets de la canicule et pouvoir arroser un minimum, à la fraîche, en période de restriction, nous disposons d'une énorme cuve de récupération d'eau de pluie de 170m³, explique Vincent Gryson.*

Nous bénéficions également d'un accès à un forage de 75m et d'une autorisation de prélèvement « limitée » dans la Vienne pour l'arrosage des terrains de foot. » Quand aux vivaces, elles se satisfont volontiers des systèmes de goutte-à-goutte peu dispendieux qui leur sont proposés. En massifs, sur les ronds-points, comme en jardinières, dans le cœur de ville et les lieux de passage, la sobriété est la règle !





Ces berges à entretenir...

L'entretien régulier des berges de cours d'eau est essentiel pour le maintien de la biodiversité, la garantie de qualité des milieux aquatiques et la limitation des risques d'inondation. Si chaque propriétaire riverain y est tenu par la loi, la Commune apporte régulièrement son soutien.

Tous les propriétaires de terrains bordant un cours d'eau non domanial sont censés savoir que la loi leur impose d'assurer eux-mêmes l'entretien de leurs berges. Ici en limitant le développement de la végétation, là en retirant les déchets indésirables, là encore en stabilisant les sols pour évi-

ter l'érosion. Le respect par les particuliers de l'article L215-14 du Code de l'environnement est par là même une condition sine qua non à la préservation de la biodiversité et des milieux aquatiques. Il arrive toutefois que les services municipaux, lorsque la situation ou l'ampleur de la tâche l'exigent, opèrent en renfort des propriétaires privés, le plus souvent en collaboration avec des syndicats de rivière ou des structures intercommunales.

Ce fut notamment le cas en mars dernier au Quai du Maquis, où les services techniques de

Chauvigny et le Syndicat Mixte Vienne et Affluents (SMVA) ont procédé au retrait des embâcles et déchets accumulés au pied des berges, ainsi qu'à l'élagage raisonné de la végétation pour faciliter l'écoulement des eaux. Les partenaires ont également sélectionné la végétation ligneuse susceptible de mettre en péril les maçonneries du Quai. Une nouvelle preuve de l'importance de la coopération entre collectivités, syndicats et citoyens dans la gestion durable de notre patrimoine naturel.



Coupez l'eau aux moustiques tigres

Présent dans tous les départements de la Nouvelle-Aquitaine, hormis la Creuse, le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée de la part de l'Agence régionale de santé et de Santé publique France car il peut, dans certaines conditions, être vecteur des virus de la dengue, du chikungunya et du zika. Chaque femelle pond environ 200 œufs. Au contact de l'eau, ils donnent des larves. C'est là qu'il faut agir. Partout, supprimez les eaux stagnantes !

Plus infos sur : www.nouvelle-aquitaine.ars.sante.fr/moustique-tigre-5.

La jussie ? On arrache !

Dans la continuité des actions régulièrement menées par la commune et le SMVA, une campagne d'arrachage manuel de la jussie sera menée pendant l'été. Cette plante aquatique invasive colonise rapidement les milieux humides, étouffe la flore locale et gêne l'écoulement des eaux. L'intervention, coordonnée par le SMVA, concernera plusieurs secteurs touchés par la prolifération de cette espèce, notamment autour de Chauvigny.

Plus d'infos sur www.smva86.fr.



Logement social : Gâte-Râpe et Villeneuve hâtent le pas

Les travaux de construction d'ensembles locatifs sociaux à Gâte-Râpe et Villeneuve débuteront à la rentrée prochaine. A terme, ce sont cinquante-deux appartements et vingt et une maisons individuelles qui sortiront de terre.

Les hasards du calendrier ont voulu que leurs voyages au long cours respectifs s'étalent sur la même période et la même durée. Décollages prévus en septembre prochain, atterrissages espérés à la toute fin de 2026, au pire au tout début de 2027... Au matin de l'été, les programmes locatifs sociaux

de Gâte-Râpe et Villeneuve seront prêts à faire feu.

Porté par le bailleur social IAA et l'entreprise locale Boutillet SAS, le premier projet prévoit la réalisation d'une opération en Vente en l'état de futur achèvement (Vefa) de quarante et un logements : seize semi-collectifs (quatre T2 et quatre T3 en rez-de-chaussée, quatre T2 et quatre T3 en R+1), seize collectifs (sept T2 et un T3 en rez-de-chaussée, sept T2 et un T3 en R+1) et neuf maisons individuelles (quatre T3 en simple et cinq T3 en R+1).

A Villeneuve, c'est au droit du n°10 de la rue de la Triaudière que seront donnés les premiers

coups de pelle à la rentrée. La société European Homes et le bailleur social Ekidom y disposeront in fine d'un ensemble de trente-deux logements, comprenant douze maisons individuelles (six T4, six T5) et vingt appartements intermédiaires (seize T3 et quatre T4), répartis dans quatre bâtiments.





Les composteurs collectifs débarquent



En complément de la distribution, effective, de composteurs individuels aux propriétaires et locataires d'espace extérieur, Grand Poitiers procèdera à la mise en place, à la rentrée, de containers collectifs pour le dépôt de biodéchets alimentaires. Quatre sites ont été retenus.

Pas de jardin, pas de composteur. L'équation, pour simple qu'elle était, avait jusque-là une inconnue. Comment permettre aux locataires et propriétaires de maisons sans extérieur de valoriser les déchets alimentaires qu'ils ne peuvent composter à domicile ?

En leur facilitant l'accès à des composteurs collectifs, pardi !

Cette solution, Grand Poitiers l'a mûrie en concertation avec la Ville de Chauvigny et a identifié avec elle quatre sites d'implantation de containers de collecte : près du parking de Bretagne en ville haute, place des Frères-Caillé, rue de l'ancien Pont à côté de l'école de musique, et près du parking du jardin public en ville basse. « *Quatre zones d'accueil qui ont pour points communs de ne laisser personne, ou presque, à plus de cinq minutes de trajet à pied, d'être dégagées, donc faciles d'accès mais aussi d'entretien* », explique Gilles Talbot, adjoint chargé de

l'Environnement, du Cadre de vie et de la Sécurité.

A la rentrée, ces quatre sites de compostage public seront équipés de trois bacs de même volume (à peu près 1m³) : le premier pour le dépôt des déchets alimentaires, le second rempli du broyat dont les usagers se serviront pour recouvrir leur apport et un troisième dit de maturation. Pour guider les utilisateurs, des panneaux explicatifs seront positionnés en façade des bacs, sur chaque couvercle. Gestion, entretien, nettoyage... seront assurés par les équipes de la communauté urbaine, qui se chargera également de doter les usagers de « bioeaux » pour le transport de leurs biodéchets.

Sortez vos poubelles la veille

Il est rappelé que les bacs et les sacs sont à sortir seulement la veille du jour de collecte, selon le calendrier de ramassage des ordures ménagères prévu pour

votre domicile.

Ce calendrier est consultable à tout moment sur la page : www.grandpoitiers.fr/mes-dechets/jour-de-collecte/collecte-des-dechets-a-chauvigny

La déchetterie change d'horaires

Du 2 juin au 28 septembre, la déchetterie passe à l'heure d'été. Elle sera accessible de 6h30 à 13h.



Les points perdus sur la route se récupèrent au Peuron

Le saviez-vous ? Depuis 2023, l'expert châtelleraudais Nicolas Bornibus propose tous les deux mois, à Chauvigny, des stages de sensibilisation à la sécurité routière. A la clé, la possibilité de créditer son permis de conduire de quatre points flambant neufs.

« Il n'est pas rare que des Chauvinois viennent jusqu'à Châtellerauld pour suivre un stage. C'est qu'ils ignorent que j'en organise aussi chez eux. » Dans la bouche de Nicolas Bornibus, le rappel sonne comme un aveu de faiblesse. Voilà maintenant deux ans que l'expert en sécurité routière pose régulièrement ses valises au Centre d'Accueil Sportif de Peuron, dans le seul but

d'aider les « punis de la route » à reconquérir leur honneur et leurs points. Et pourtant, trop nombreux sont ceux qui ignorent encore l'existence de ces stages de sensibilisation. « Il faut croire que je suis mauvais en communication », sourit l'expert. Faute avouée à moitié pardonnée. Désormais, plus aucun automobiliste en mal de points sur son permis ne pourra manquer de faire appel à ses services.

Tous les deux mois, Nicolas les convie à une révision générale des règles de bonne conduite au volant et à une évaluation de leurs connaissances sur les droits et devoirs des usagers de la route. « Nous les amenons à réfléchir sur eux-mêmes, sur les conducteurs qu'ils sont et ceux

qu'ils devraient être », résume simplement Nicolas.

Le stage peut accueillir entre six et vingt personnes. Au terme des deux jours et quatorze heures de pédagogie collective, quatre points sont potentiellement récupérés. « Et quasi immédiatement crédités, le soir même ou le lendemain matin, par mes propres soins », prévient le formateur.

A noter sur les agendas : les prochaines sessions proposées en terres chauvinoises auront lieu les 1^{er} et 2 septembre et 17 et 18 novembre. Vous ne pourrez plus dire que vous ne saviez pas !

Contacts

Nicolas Bornibus au 05 49 21 04 69
ou au 06 87 13 96 06

nicolas.bornibus@gmail.com



Le don d'organes, parlons-en !

Ce 22 juin était célébrée la journée nationale du don d'organes. L'occasion de rappeler que depuis le mois de février, Chauvigny est ville ambassadrice de cette grande cause humaniste.

Depuis l'hiver, de larges panneaux blancs incrustés de vert, positionnés aux cinq principales entrées de ville, affichent clairement la couleur. Celle de l'espoir.

Chauvigny, ville ambassadrice du don d'organes ? Une réalité ancrée dans les faits depuis la signature, le 24 février, d'une charte officialisant l'engagement de la commune à promouvoir, auprès du grand public, l'importance du don et la nécessité du dialogue sur un sujet hélas trop souvent tabou.

Touchée par l'histoire et le té-

moignage de l'une de ses administrées, Camille Munier, dont le fils Nathan, aujourd'hui âgé de 8 ans, a été greffé du foie à 18 mois, la municipalité se fait fort de prévoir un maximum d'actions d'éducation et de sensibilisation dans les mois à venir. Comme elle l'a fait le 22 juin, dans le cadre de la journée nationale du don d'organes, à travers l'aménagement d'un stand dédié ou la décoration symbolique, avec des rubans verts, de l'hôtel de ville et du kiosque communal. « Nous étudions la possibilité d'organiser prochainement une conférence », se projette Nathalie Demazeau, adjointe aux Affaires sociales.

Concernant le don, apprenez, si vous ne le savez déjà, que tout citoyen majeur, s'il ne s'y est pas opposé de son vivant

et s'il ne s'est pas inscrit sur le Registre national des Refus géré par l'Agence de la Biomédecine, est considéré par la loi comme donneur potentiel à sa mort. Un seul conseil pour laisser la loi s'exprimer sans obstacles : parlez-en à vos proches, en l'écrivant pourquoi pas, de votre volonté de perpétuer la vie. Vous les déchargerez d'une lourde et douloureuse responsabilité.

Infos sur greffesplus.fr et france-adot.org.





Dans les pas d'Améthyste...

Installé, depuis 2023, aux Brelaisières, route de Pouzioux, dans la ferme autrefois occupée par ses grands-parents, Jean-Christophe Bajoux a troqué son passé de chevrier contre l'aventure inédite du maraîchage. Bio de préférence.

Au soir de ses 15 ans, Améthyste a toujours l'œil vif et le muscle saillant. Depuis 2023, cette solide jument de race bretonne coule des jours heureux entre la ferme de son maître et les cinq hectares de son exploitation. « *En fait, j'en ai quatre de prairies et un dédié au maraîchage* », précise Jean-Christophe Bajoux.

L'ancien chevrier a posé ses valises là-même où il passait ses vacances, enfant, à aider ses grands-parents à faire vivre la ferme. Sa raison d'être aujourd'hui : une trentaine de

variétés de légumes de saison qu'il sème, fait pousser, entretient et récolte sans autre aide que celle de son fidèle cheval de trait. « *Chez moi, le tracteur, c'est l'animal, rappelle-t-il. Ce mode opératoire présente plusieurs avantages, agronomiques principalement. Le cheval ne tasse pas le sol, son action réduit à néant les besoins et dépenses en carburant, son crottin et son fumier produisent de la matière organique qui aide à la fertilisation des sols et, en plus, il facilite le travail dans les rangs. Je n'y vois que des avantages.* »

Depuis quelques mois, Jean-Christophe n'hésite jamais à associer, à ses escapades en duo, Opale, la fille d'Améthyste. « *Elle n'a qu'un an, explique le maraîcher. Elle pourra travailler à mes côtés d'ici deux ans environ. Dans l'attente, elle observe, elle est en apprentissage.* »

La jeunette et sa mère sont devenues les emblèmes des « Jardins ». « *Les gens viennent souvent pour elles, pour les voir travailler, elles sont la vitrine de mon savoir-faire.* » La qualité des produits issus de leur dur labeur en est une autre, autrement essentielle. Pour admirer les uns et savourer les autres, une seule solution, l'achat en direct, à une seule adresse : les Jardins d'Améthyste, les Brelaisières, Route de Pouzioux.

Infos au 06 21 14 84 70.





Culturellement vôtre

Dans la marmite du bien-vivre et du divertissement, mijotent chaque année les mêmes ingrédients. A Chauvigny, art et culture font tout l'été bon ménage. Petite revue de détails...

Festival Temps Danse Jazz (4-6 juillet)

Son père et son frère le rêvent en boxeur, lui veut devenir danseur étoile. Si ce bref synopsis suscite votre intérêt, n'hésitez pas à réserver votre soirée du 4 juillet au Rex. Billy Elliot, du réalisateur anglais Stephen Daldry, ouvrira ce jour-là la 7^e édition de Temps Danse Jazz (20h30, 4€).

Fidèle à la tradition de l'éclectisme culturel, le festival créé par All Zat Jazz proposera au-delà deux stages de danse, le samedi 5 et le dimanche 6, de 10h30 à 12h30 au CAP. Cette année, ce sont Louise Dissais et Vivien Visentin, danseurs de la compagnie Accord des Nous, qui animeront les ateliers (25€

le stage, 40€ les deux). Entre-temps, ils seront sur les planches du théâtre Charles-Trenet pour une représentation unique de la pièce On en a fait un duo, le samedi à 21h (15€, 12€ tarif réduit, gratuit pour les moins de 4 ans).

En guise de... long apéritif à ce festin chorégraphié, orchestre, buvette et food trucks établiront leurs quartiers, deux heures durant, à Charles-Trenet (19h-21h). Et avant ? La non moins traditionnelle déambulation guidera les pas des fêtards de la cité médiévale à la ville basse (17h-19h au départ de Gouzon). Au son de la banda Pierre & Fils, vous vous imprègnerez des exhibitions des compagnies amateurs et écoles de danse réunies pour l'événement et saurez saisir l'occasion de la braderie des commerçants pour vous faire plaisir sans compter.

Fête médiévale (23-24 août)

Fidèles parmi les fidèles, les artistes de Nouaillé 1356, des Fines Lames de Chauvigny et des Frères d'Armes, eux-mêmes en place

dans la cour du Château d'Har-court, assureront le spectacle les 23 et 24 août en ville haute. En marge du marché médiéval et de sa cinquantaine d'exposants, réunis le samedi de 8h à 18h, et des visites des musées (sur les 7 000 personnes à avoir participé l'an passé aux deux jours de fête, 3 000 ont poussé leurs portes), vous apprécierez aussi de prendre racine dans l'imaginaire breton et celtique du groupe Tan Elleil, dont la déambulation de la ville basse au donjon, du samedi matin à la fin d'après-midi samedi, promet monts et merveilles. A 19h, danseurs et cracheurs de feu battront à leur tour le pavé. Et le dimanche ? Les compagnies acolytes assureront déambulations et animations à l'aplomb du château des aigles et sous la surveillance de leurs hôtes à plumes, avec production spéciale de Nouaillé 1356 à 14h à la collégiale. Repas médiévaux à l'horizon, pizzas pour ceux qui préfèrent. Le 23 et 24 août, c'est à Chauvigny-la-haute que ça se passe !

Festival de

THÉÂTRE



Festival Les Temps d'Arts (24 juillet-2 août)

Après l'inénarrable Nom de code « *Garçon, une Marie Brizard !* », qui occupait la scène depuis 2021, Plein Vent revient sous les feux des projecteurs avec une nouvelle composition, « *Grain de beauté et volupté* ».

La déambulation annoncée sert la promesse d'un tournage cinématographique aux accents burlesques et loufoques. Quatre représentations seront proposées, les 24 et 25 juillet, 1^{er} et 2 août, à 21h, place du Donjon.

De part et d'autre de ce fil rouge ô combien divertissant, deux autres spectacles hauts en couleur : un match d'impro, à 21h, le 26 juillet à Harcourt, avec les comédiens de Quiproquos, et la pièce Fantasio, par la compagnie Grand Tigre, d'après la vie et l'œuvre d'Anton Tchekhov, le 31 juillet, toujours à 21h et toujours à Harcourt.

Comme à l'accoutumée, plusieurs avant-scènes gratuites seront soumises à votre appétit. Se succéderont (à 19h) : Strum Cover Band (pop-rock et chan-

son française) le 24 juillet place du Donjon, Kadanse ! (ateliers et représentations de danses de tous horizons) le 25 juillet place du Donjon, La Roulotte à Swing (jazz manouche et chanson française) le 26 juillet place du Donjon, la Banda la Lyre Txaranga (variétés, musiques de film, musiques festives...) le 1^{er} août place du Donjon, All Zat Jazz le 2 août au jardin public, Chat Noir (musiques plurielles).

Présentation détaillée sur : www.festivallestempsdarts.com.

Patrimoine et Gourmandise (19 septembre)

Cette année encore, la Ville de Chauvigny saisit l'occasion des Journées européennes du patrimoine pour proposer, aux férus d'histoire, d'activité physique et de convivialité,

une randonnée « *Patrimoine et Gourmandises* » au cœur de la cité. Cette longue balade-découverte, qui s'élancera, sur les coups de 17h30, du square du 8 Mai, sera éclairée des commentaires avisés de la guide-conférencière Marie-Claude Chaiboiseau et consacrée par la

dégustation de savoureux produits du cru (8€ l'inscription, à effectuer sur www.chauvigny.fr ou lors du forum des associations). Pensez à apporter vos couverts, un gobelet et, pour les traîneurs du fond de peloton, la lampe frontale. On ne sait jamais !



Ô les filles, haut les filles !

Le 30 juillet prochain, la 5^e étape du Tour de France cycliste féminin, entre le Futuroscope et Guéret, passera par Chauvigny. Louise Martin, responsable de l'école de cyclisme de l'USC, et une quinzaine d'autres licenciés adultes ont reconnu le parcours jusqu'à la Creuse.

La mise en sommeil de l'école de vélo de l'USC Cyclos n'aura pas résisté longtemps à son enthousiasme et à sa détermination. A la rentrée dernière, Louise Martin, 21 ans sonnants, a rallumé la flamme de la formation et de l'initiation aux joies de la Petite Reine. Depuis lors, ce ne sont pas moins de trente et un gamins, âgés de 3 ans et demi (eh oui) à 16 ans, qui fréquentent la nouvelle école de l'USC (cyclisme cette fois). Parmi eux, six filles. « Chez les adultes, je suis la seule », sourit l'animatrice. Au menu des activités, un entraî-

nement commun tous les samedis matin et une sortie pour les U15 et U17 le mercredi après-midi.

A l'heure où nous écrivons ces lignes, rien n'était encore décidé sur la présence ou non de tout ce beau monde au bord de la route, le 30 juillet, pour le passage du Tour de France féminin à Chauvigny. Louise espérait simplement mobiliser un maximum d'énergies. « *Il faut que les filles, mais aussi les garçons, voient ça, explique-t-elle. Ce Tour est quand même une belle vitrine de notre sport et du haut niveau. C'est inspirant.* »

Dans l'attente de se frayer un chemin jusqu'au peloton de passage, Louise et une quinzaine de licenciés adultes ont rallié le chef-lieu de la Creuse, le 7 juin dernier, en sillonnant le même parcours que celui emprunté, dans quelques semaines, par la formation « viennoise » FDJ Suez de Demi Vollering, Juliette Labous et autre Evita Muzic. Une

façon comme une autre de vivre le Tour de l'intérieur.

Côté pratique

La 5^e étape du TDF féminin 2025, disputée, sur 166 km, entre le Futuroscope et Guéret (Creuse) s'élancera peu après 13h, le 30 juillet. Précédées 1 heure avant par la traditionnelle caravane, l'arrivée des coureuses à Chauvigny, en provenance de Dissay, Liniers et Bonnes, est prévue vers 14h15. Elles emprunteront l'avenue du Moulin des Dames, les rues de Châtellerault, du Marché et Jean-Arnault, avant de rejoindre la D54 en direction de Montmorillon. L'accès au parcours sera réglementé entre 11h30 et 14h30.





Le « TPC » joue la montre

Hôte régulier du centre-ville de Chauvigny depuis sa création en 1987, le Tour Poitou-Charentes cycliste fera de nouveau étape, le jeudi 28 août, dans la cité des Aigles, choisie comme site de départ de l'épreuve chronométrique.

Depuis toujours, sa position à la veille de l'arrivée -il n'y a pas si longtemps, c'était même le matin- vaut au contre-la-montre du Tour Poitou-Charentes en Nouvelle-Aquitaine le titre de « juge de paix ». Rien ne semble devoir s'opposer à ce qu'il le soit de nouveau cette année. Tout est en effet réuni pour que la succession du Norvégien Søren Wærenskjold, double détenteur du trophée, se joue sur la grosse vingtaine de kilomètres dessinés entre Chauvigny et Jardres, via La Puye, Bonnes et Lavoux.

C'est de la mairie que s'élanceront un à un les protagonistes de

cette 39^e édition historique, pour la première fois confiée aux soins de Nicolas Rougeon, héritier de l'emblématique Alain Clouet à la présidence de l'association organisatrice, Poitou-Charentes Animation.

Bien que rôdée à l'accueil de telles manifestations, la municipalité chauvinoise mesure l'ampleur de sa mission. « *Le TPC, c'est une grosse logistique, admet Michel Daout, adjoint aux Sports. D'autant plus pour un départ de contre la montre, les camions techniques, essentiels pour l'échauffement des coureurs et la préparation des vélos, s'ajoutant aux dix-sept ou dix-huit bus des formations annoncés pour l'événement. L'organisation, en termes de stationnement et de circulation place Raymond Poulidor, ne peut souffrir aucune approximation.* »

Les services techniques veilleront donc au grain pour que les abords de l'hôtel de ville, notamment la rue du marché,

disposent de barrières, tables, chaises... en nombre, pour assurer la sécurité et le confort des acteurs de l'épreuve, des suiveurs au village départ et des spectateurs. Sécurité encore : un appel est lancé aux bonnes volontés pour venir gonfler les rangs des signaleurs conviés à protéger les carrefours et ainsi contribuer à la bonne tenue du TPC 2025.

Pour tout savoir, consultez le site : www.chauvigny.fr





De paille et de paillettes



Autrefois comptable pour une multinationale, Magalie Pacreau a opéré, en 2020, une reconversion inédite, en se formant à la marqueterie de paille. Installé depuis deux ans à Châtellerault, son Atelier 42 vient d'ouvrir une boutique dans la cité médiévale.

Pour elle comme pour tant d'autres, il y aura eu un avant et un après-Covid. Une vie professionnelle bien rangée, à aligner ses colonnes de chiffres, pendant des années, puis l'envie de souffler, de se libérer, de s'ouvrir un nouveau champ des possibles.

Magalie Pacreau a osé. Son Rubicon à elle ? Le tourbillon de l'inconnu, d'un grand saut dans l'artisanat d'art. « J'ai eu connaissance, grâce à un reportage, de l'existence de la marqueterie de

paille, rappelle la souriante quinquagénaire. A l'instant de prendre un nouveau virage, je me suis souvenu de ces images qui m'avaient tant plu. »

Direction Paris et les ateliers de Lison de Caunes, l'une des plus grandes spécialistes de cette discipline encore méconnue, bien qu'ayant pris racine au XVII^e siècle. Pas de diplôme au bout de la formation « *je ne savais pas alors que le lycée Nelson-Mandela de Poitiers préparait à un CAP dédié* », regrette-t-elle- mais une détermination sans failles à faire de sa passion naissante le moteur de son existence. « *En 2023, j'ai créé Atelier 42, avec un showroom, chez moi, à Châtellerault, poursuit Magalie. Et depuis la mi-avril, je suis aussi à Chauvigny, en ville haute, quelques jours par semaine. Je n'ai pas assez de place pour exposer de grandes réalisations, mais*

suffisamment pour faire des confectios en direct et de la vente de petits objets. »

Sous ses doigts experts, bois médium et paille de seigle multicolore tout droit venue de Bourgogne se fondent dans le même moule de la création artistique, fusionnant dans la réalisation de meubles, consoles, bouts de canapé, miroirs... ressuscités. Magalie redonne également vie à des bijoux, bracelets, boucles d'oreilles en acier inoxydable ou or fin, mais encore des dessous de verre, accessoires de décoration... qu'elle habille là encore, rehausse, rénove, pare, sublime, etc. « *C'est ça le bon mot, confirme l'artisane-artiste, la marqueterie de paille, c'est l'art de sublimer.* » Un talent en démonstration, chaque fin de semaine, au 23 rue des Puys.

Infos au 07 60 92 33 92.

TRIBUNE DE LA MAJORITÉ MUNICIPALE

Je profite de ces quelques lignes pour remercier chaleureusement la majorité municipale pour son implication dans la vie quotidienne de Chauvigny. Chaque élu est un élu de proximité qui, accompagné des agents municipaux chacun dans leur domaine, mènent au mieux les multiples tâches et projets de la collectivité. Avec une telle volonté, c'est donc plein d'espoir et de confiance que nous poursuivons notre mission avant de terminer ce mandat.

Dans un contexte budgétaire très contraint, tout en poursuivant le processus de désendettement de la commune, nous souhaitons, avec votre soutien, continuer à développer nos projets en conservant toujours la même passion et cette envie qui nous anime. De nouvelles idées, de nouveaux objectifs sont à l'étude toujours au service du bien-être des chauvinois.

Continuons ensemble à construire un avenir durable pour Chauvigny.

Avec l'ensemble des élus je vous souhaite un très bel été et vous invite à profiter au maximum des animations concoctées pour vous par l'ensemble des acteurs de la vie locale que je salue et remercie pour leur dynamisme.

**Gérard Herbert, Maire de Chauvigny
et les membres de la liste «Vivre et Agir avec vous»**

PERMANENCES DU MAIRE

Le Maire reçoit dans son bureau, en Mairie, les Chauvinoises et les Chauvinois qui le souhaitent. Pour cela, il suffit de prendre rendez-vous

en appelant son secrétariat
au 05 49 45 99 10

ou en envoyant un courriel à :
cabinet-du-maire@chauvigny.fr

Tribune de la Liste Citoyenne de Chauvigny

Texte non reçu dans les délais attendus

Tribune de la Liste Agir pour Chauvigny

Suite aux restrictions budgétaires imposées par un gouvernement partageant les mêmes idéaux que la majorité municipale, le budget de la commune pour 2025 a été largement impacté. Cette politique de rigueur budgétaire est une menace pour les services publics de proximité.

Alors que des économies auraient pu être faites dans des domaines non essentiels, les subventions aux associations sont encore réduites en 2025 (baisse de 18% entre 2023 et 2025) et aucun effort n'a été fait concernant les sommes allouées aux écoles pour les sorties extra-scolaires.

Les associations, dont nous soutenons l'implication, sont le poumon de la commune. Quant à l'éducation, elle devrait être la première des priorités.

**Les Elus de la Liste Agir Pour Chauvigny
Thibaut LEGUBE – Gilles Caire – François TINARD**

Temps forts de l'été 2025

Du vendredi 4 au dimanche 6 juillet

Festival Temps Danse Jazz 5^e édition!

Renseignements : Compagnie All Zat Jazz
www.tempsdansejazzfestival.fr

Samedi 5 juillet

Déball'tout en centre-ville

organisé par l'association des Vitrites de Chauvigny

Dimanche 6 juillet

Moto Cross : Championnat

de la Ligue Open National sur le circuit Jacky Grenier

Dimanche 13 juillet

Bal des pompiers

à la caserne (à partir de 19 h 30)

Lundi 14 juillet

• Fête foraine

• Feu d'artifice musical tiré des Châteaux

• Bal populaire place du kiosque

Jeudi 17 Juillet

Marché des Producteurs

Place du Kiosque en centre-ville

Mercredi 23 juillet

Marché artisanal de nuit

dans la Cité médiévale

Jeudi 24 juillet Vendredi 25

et Samedi 26 Juillet Jeudi 31 juillet :

5^e édition du Festival des Temps d'Arts

www.festivallestempsdarts.com

Mercredi 30 juillet

Passage du Tour de France féminin

en centre-ville

Vendredi 1er et Samedi 2 août

Suite du Festival des Temps d'Arts

Jeudi 7 Août

Marché des Producteurs

Place du Kiosque en centre-ville

Mercredi 13 août

Marché artisanal de nuit

dans la Cité médiévale

Samedi 23 et dimanche 24 août

Fête Médiévale

dans la Cité médiévale

Jeudi 28 août

Accueil du contre la montre

(3^e étape) du Tour Poitou-Charentes

Dimanche 31 août

13^e édition du Trail des Châteaux

www.snc86.fr

CHAUVIGNY



jeune depuis 10 siècles

Plus d'informations sur : www.chauvigny.fr